

RÈGLEMENTS MAÎTRES

- Du jeudi 29 au dimanche 2 juillet 2017
- 4 réunions

XXX^{es} Championnats de France Open des Maîtres

- Lieu : Vichy
- Bassin : 50 m
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1992 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

Engagements

- Propositions extraNat : du 18/06/2017 au 25/06/2017
- Liste des engagés : 26/06/2017
- Réunion technique : 28/06/2017 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

* Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département Natation Course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2017. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.

Préambule

Historiquement, en 1987, le club de Vichy a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m. En 2012, ce rendez-vous a fêté sa vingt-cinquième édition. Durant ce quart de siècle, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche, les Nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les championnats d'Europe ou les championnats du monde des Maîtres. En 2017, la prochaine édition des championnats du monde est programmée en juillet à Budapest.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1988 et 1992	C2 : nés entre 1983 et 1987
C3 : nés entre 1978 et 1982	C4 : nés entre 1973 et 1977
C5 : nés entre 1968 et 1972	C6 : nés entre 1963 et 1967
C7 : nés entre 1958 et 1962	C8 : nés entre 1953 et 1957
C9 : nés entre 1948 et 1952	C10 : nés entre 1943 et 1947
C11 : nés entre 1938 et 1942	C12 : nés entre 1933 et 1937
C13 : nés entre 1928 et 1932	C14 : nés entre 1923 et 1927
C15 : nés en 1922 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre (dames), 1 500 m nage libre (messieurs), 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m, 800 m et 1 500 m nage libre). Les 400 m, 800 m et 1 500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte)

4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Classement au temps.

*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant la dite épreuve.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place, entraînant un changement de catégorie, pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1992 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le mardi 16 septembre 2014 et le dimanche 18 juin 2017) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50 m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m ou dont le temps en bassin de 50 m ne rentrerait pas dans la grille de qualification grand bassin mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25 m pourra s'engager avec son temps converti à condition que celui-ci entre dans la grille de qualification grand bassin.

Qualification relais: une nageuse et/ou un nageur qualifié à titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent impérativement parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1 500 NL et le 800 NL au cours d'un 1 500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 15 juin 2017.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 18 juin au dimanche 25 juin 2017, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 26 juin 2017.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique. Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera possible mais son tarif sera majoré (voir règlements financiers).

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées "Maîtres" sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation "Maîtres" et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1 000 points* à la table de cotation fédérale	160

RÈGLEMENTS MAÎTRES

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs (CNCM) - Classement "Trophée Élite"

Principe

- Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.
- Le classement du "Trophée Élite" sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré "champion de France". Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré "vainqueur des championnats Open".

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Judi 29 juin 2017

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 - 800 NL dames
- 2 - 100 Dos messieurs
- 3 - 100 Dos dames
- 4 - 100 Brasse messieurs
- 5 - 100 Brasse dames
- 6 - 50 NL messieurs
- 7 - 50 NL dames
- 8 - 200 Papillon messieurs
- 9 - 200 Papillon dames
- 10 - 4 x 50 4N mixte

RÈGLEMENTS MAÎTRES

2^e réunion

Vendredi 30 juin 2017

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 - 400 NL messieurs
 - 12 - 50 Papillon dames
 - 13 - 50 Papillon messieurs
 - 14 - 200 Dos dames
 - 15 - 200 Dos messieurs
 - 16 - 100 NL dames
 - 17 - 100 NL messieurs
 - 18 - 400 4N dames
 - 19 - 4 x 50 4N messieurs
 - 20 - 4 x 50 4N dames
-
-

3^e réunion

Samedi 1^{er} juillet 2017

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 20 - 400 NL dames
 - 22 - 200 Brasse messieurs
 - 23 - 200 Brasse dames
 - 24 - 50 Dos messieurs
 - 25 - 50 Dos dames
 - 26 - 200 NL messieurs
 - 27 - 200 4N dames
 - 28 - 400 4N messieurs
 - 29 - 4 x 50 NL mixte
-
-

4^e réunion

Dimanche 2 juillet 2017

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 31 - 1500 NL messieurs
 - 31 - 100 Papillon dames
 - 32 - 100 Papillon messieurs
 - 33 - 200 NL dames
 - 34 - 200 4N messieurs
 - 35 - 50 Brasse dames
 - 36 - 50 Brasse messieurs
 - 37 - 4 x 50 NL dames
 - 38 - 4 x 50 NL messieurs
-
-

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES

ÉPREUVE D'EAU LIBRE

Lors des Championnats de France Élite d'Eau Libre

Lieu et date à déterminer

ÉPREUVE DE NATATION SYNCHRONISÉE

(Épreuve se déroulant lors d'un Meeting national
dont le programme sera finalisé par la Commission Natation Synchronisée)

Les Samedi 3 et Dimanche 4 juin 2017

Lieu : Toulouse